

# L'Écho des Toits

La revue de l'Association des Retraités du CEA - Valduc

**N° 19**

**Mars 2026**

**Agenda et carnet 2**

**L'Edito 3**

**Brèves 4**

**Dossier 7**

Ehpad (suite)

**Histoire**

**Le camp américain  
d'Is-sur-Tille 11**

**Potins de la  
Marmotte 15**

2 - IS-sur-TILLE — Camp américain en 1918



15 - IS-sur-TILLE (Côte-d'Or) - Rue de Langres



## Agenda ARCEA Valduc

Jeudi 5 mars : Exposition Jean Dampé au musée des Beaux-Arts

Jeudi 23 avril : Moutarderie Fallot à Beaune

Jeudi 18 juin : Visite de Lyon

## Carnet



**Depuis le dernier numéro de l'Écho des Toits, l'ARCEA Valduc a le plaisir d'accueillir**

Bénédicte Uyttersprot, Laurent Le Manach, Janine David, Christine Roger-Poussier,

Josiane Cochelin, Nicole Rouveyrol, Jacques Leroy.

**Bienvenue à eux !**

**... mais a la tristesse de perdre**

Mireille Frairrot, Georges Hépiègne.

**Nous renouvelons nos condoléances à leurs familles**

# L'édito

Bruno Duparay

## Trente ans se sont écoulés !

Le 27 janvier 1996 a marqué la dernière expérience nucléaire menée dans le Pacifique. Beaucoup d'entre vous ont contribué, que ce soit directement ou indirectement, à cette ultime campagne d'essais qui s'est révélée fructueuse et représente un moment charnière pour la dissuasion. Cette période a été suivie par une vaste réorganisation de la DAM : deux centres ont été fermés, et les missions ont été redistribuées, entraînant ainsi le transfert d'activités et de membres du personnel. Pour certains, cela signifiait un départ vers Valduc, accompagné de nombreuses interrogations sur les plans professionnel et personnel.

Ce fut aussi le lancement de la grande aventure du programme simulation, que la DAM a décidé de célébrer cette année ! Ce programme fut lancé, avec pour ambition de garantir le fonctionnement des armes en s'appuyant sur des modèles physiques améliorés et des expériences, par parties, avec de nouvelles installations expérimentales EPURE et le laser LMJ, aujourd'hui totalement opérationnelles, associées au développement de supercalculateurs toujours plus puissants.

Une belle ambition jalonnée de succès.

**L'ARCEA nationale tiendra son Assemblée Générale** le 26 mars prochain à Paris. Nous vous engageons à voter pour le renouvellement du Conseil d'Administration pour lequel vous choisirez, parmi 8 candidats, 7 d'entre eux pour les postes à pourvoir.

Durant cette AG seront soumis les nouveaux statuts, qui définissent la composition du CA de

l'ARCEA avec l'intégration, de droit, des présidents de section, et précisent les postes du bureau.

A noter que cette année, a été mise en place la cotisation couple avec un montant réduit de 10 € pour le conjoint.

Toujours dans les actions menées par l'ARCEA vous aurez reçu le fascicule de GAENA (Groupe Argumentaire sur les Énergies Nucléaires et Alternatives) dans lequel vous avez pu découvrir la richesse des informations techniques. N'hésitez pas à faire connaître l'existence de ce livret à votre entourage et aux décideurs que vous connaissez.

**Lorsque vous découvrirez cette édition de l'Écho des Toits, l'Assemblée annuelle de l'ARCEA Valduc se sera déjà tenue.** Je souhaite mettre en avant le travail considérable accompli par le bureau pour préparer cet événement. J'en profite aussi pour exprimer toute ma gratitude à Yves Léo, qui a organisé, pendant de nombreuses années, cette rencontre et qui vient tout juste de transmettre le relais à Dominique Loiseau. Un grand merci à Yves pour son engagement constant, ayant permis à chaque édition d'être un moment chaleureux et apprécié de tous.

La commission Solidarité a achevé sa mission consistant à rendre visite à près de 100 personnes isolées. Dans le but de poursuivre cette initiative, nous invitons les volontaires intéressés à rejoindre et renforcer notre équipe de visiteurs.

Le bureau reste en action pour vous informer et vous proposer de nouvelles activités. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions.

## Brèves du CEA

**Bruno Feignier** nommé administrateur général adjoint du CEA (1er décembre 2025). Il a été chef du DASE (Département Analyse et Surveillance de l'Environnement de DIF), puis directeur de DMNP (Matières et de la Non-Prolifération de la DAM avant de prendre la direction du centre de Grenoble).

**Philippe Sansy** nommé Directeur des ressources humaines et des relations sociales du CEA (1<sup>er</sup> octobre 2025)

**Sylvestre Pivet**, nommé DAM Adjoint (1<sup>er</sup> octobre 2025).

Le CEA célébrera en 2026 les **30 ans du programme simulation**.

## Brèves de l'ARCEA Valduc

### Sur la trace des cinémas disparus de Dijon.

Pour notre rendez-vous avec Clément Lassus-Minvielle, le 11 décembre dernier, nous nous sommes retrouvés devant l'ancienne FNAC, rue du Bourg, pour nous remémorer les noms des cinémas que nous avons connus - voire fréquentés ! - lors de notre enfance ou adolescence dijonnaise.

Avant d'être un cinéma, puis la FNAC, ce lieu était un entrepôt. Les sorties de secours s'effectuaient à l'arrière (entrées et sorties FNAC) rue Dauphine. Quel était le nom du cinéma qui existait alors à cet endroit ? Jouons un peu... Je vous laisse chercher... sans tricher !

Nos pas nous conduisent ensuite, rue du Chapeau Rouge... après bien des années sans devenir, des travaux sont en cours pour transformer ce lieu. En secteur sauvegardé, les exigences de façade restent soumises à l'architecte des Bâtiments de France. Allez... je vous aide, vous avez sans doute accompagné vos enfants dans ce lieu où leurs yeux émerveillés faisaient plaisir à voir et – confessons le – nous aussi, étions heureux de cette magie - souvent Disney - sur la toile !



Nous cheminons rue de la Liberté, en faisant quelques pas de côté rue Mably en direction de la place Grangier. L'ancien cinéma est remplacé depuis de nombreuses années par une librairie, allez... facile ! Le cinéma portait le même nom que cette librairie. Les films projetés étaient moins culturels !

Nous reprenons la rue de la Liberté pour nous arrêter devant plusieurs façades, presque identiques, notre guide nous interroge sur celle où se trouvait un cinéma... d'art et d'essai dans les années 70, suivi d'une thématique bien différente, semblable à celle du cinéma de la place Grangier. Son nom ?

Nos pas nous mènent ensuite devant le plus connu des cinémas dijonnais, sur la place qui porte le même nom, et qui existe toujours... Le Darcy ! Il résiste, malgré ses 100 ans, et ses transformations multiples, de salle unique avec balcons au multiplexe. Récemment repris par Cinéville, il gardera cependant le nom de cinéma Darcy. Savez-vous que sur cette place existait - bien avant ! - un cinéma en plein air, entre la porte Guillaume et le jardin Darcy ? c'était au temps du cinéma muet, et à la connaissance de nos guides, pas de piano pour illustrer musicalement les images noir et blanc qui défilaient...

Nous traversons cette place pour évoquer le cinéma de la rue Devosge – récemment remplacé par une salle de sports. Son nom est facile à retrouver... Puis nous continuons sur l'avenue Foch... Appelé il y a des années Gaumont, l'Olympia, renommé Cinéville depuis peu, est aussi devenu un multiplexe après avoir absorbé les salles du cinéma voisin, à l'angle de la rue Guillaume-Tell, le nom de ce cinéma à l'angle de la rue Guillaume Tell ???

La plupart de ces cinémas étaient, pendant plus de 60 ans, la propriété de Marcel-Jean Massu, puis de sa fille Sylvie, en 2007, jusqu'à la remise des clés – récemment – par cette dernière à Cinéville. Chez les Massu, le cinéma était une passion... Marcel-Jean Massu avait débuté pendant la seconde guerre mondiale avec un cinéma itinérant et avait acheté sa première salle à Mâlain avant de racheter le Darcy Palace en 1964 qui fût le début d'une grande aventure

dijonnaise. L'arrivée des magnétoscopes réduisit la fréquentation des salles, amenant Marcel-Jean Massu à diffuser une catégorie particulière de films dans certaines de ses salles... diffusés à la télévision, seulement sur une chaîne cryptée. L'un d'entre nous s'est souvenu y avoir vu « Le rallye des joyeuses » !!! Vous saviez - ou vous avez compris – qu'il s'agissait de cinémas « pornos »

D'autres cinémas existaient à Dijon dans les années 60 - 70 comme celui place de la République, fermé pendant 37 ans, remplacé depuis août 2017 par Le Bureau. L'architecture, intérieure et extérieure, a été respectée, on peut même voir, en bonne place dans la salle du bar, l'ancien projecteur servant à faire défiler les kilomètres de films...

Le cinéma Maladière existait également dans le quartier du même nom, avenue Aristide Briand. C'était à l'origine une salle paroissiale, reprise depuis par l'université catholique de Dijon.

Notre balade s'est terminée au cinéma Olympia, devenu aussi Cinéville, où étaient exposés des dessins reproduisant les salles de cinéma dijonnaises.



**« Le cinéma chez soi est un passe-temps, en salle, c'est un spectacle ! »**

*D'après Sylvie Massu.*

*Rue du Bourg : le Star ; rue du Chapeau Rouge, l'ABC ; place Grangier, le Grangier, rue de la Liberté : le Paris ; rue Devosge, Le Devosge.*

## Les Archives départementales – 12 février 2026

Les portes cochères du 8 rue Jeannin s'ouvrent sur le très bel hôtel particulier, que fit construire le chancelier Rolin<sup>1</sup>, vers 1440, pour s'y installer avec Guigone de Salins, sa troisième épouse.

Par l'escalier du XVIIIe, on accède au logis principal. Notons que cet escalier et le hall à colonnes sont l'œuvre de Jacques Gabriel, dont on connaît mieux l'escalier Gabriel menant à la salle des États du Palais des Ducs.



Un passage pavé traverse le vaste hall à colonnes de l'entrée principale pour s'arrêter devant l'autre porte cochère, une dizaine de mètres en face, permettant, actuellement, l'accès au jardin mais que le chancelier, lorsqu'il n'occupait pas les lieux, ouvrait au passage des habitants du quartier.



En entrant dans la première pièce (actuelle salle de lecture) le regard est attiré par une cheminée monumentale encadrée de statues ainsi que par le plafond à caissons, datant du XVe. Dans l'enfilade, on accède à la chapelle.

A la mort du chancelier, en 1462, son fils Guillaume hérite de l'hôtel dont il concède l'usage au gouverneur de Bourgogne en 1482. Puis en 1500, l'hôtel est vendu par Mme de Talaru, petite fille du chancelier, à la municipalité de Dijon.

Le Conseil municipal siège dans la grande salle de 1512 à 1831, année où la mairie est transférée au logis du Roi du Palais des Ducs de Bourgogne.

Jeudi 16 juillet 1766, Mozart, alors âgé de 10 ans, donne un concert à l'invitation du gouverneur, le prince de Condé, à l'occasion de la réunion des États de la province de Dijon.



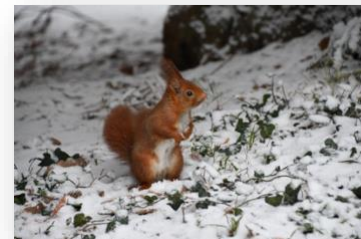
Suite page 10

<sup>1</sup> Nicolas Rolin est aussi – entre autres - le fondateur de l'Hôtel-Dieu de Beaune.

## Sur les pas des randonneurs (Jean Philippe Chevillet)

### 17 février 2025 - février 2026 : Premier anniversaire des Écureuils !

Une belle année de vie pour cette nouvelle formule de randonnée. Le soleil, comme un clin d'œil d'encouragement, était présent pour cette première sortie et la température fraîche sur le plateau de Chenôve où quinze randonneurs étaient au rendez-vous. Le succès ne faiblira pas ! Deux fois par mois et ces nouveaux adeptes feront aussi des nouvelles recrues... Aujourd'hui, plus d'une trentaine de personnes composent ce groupe.



Ces balades, courtes et sans dénivelé marqué, ne présentent pas de difficulté sportive particulière. Elles visent à faire découvrir le patrimoine régional et les petits sentiers boisés, à observer la faune et la flore en toute simplicité, à rompre la solitude et à encourager la reprise d'une activité, après des périodes difficiles de la vie.

Beaucoup découvriront des chemins proches de l'agglomération dijonnaise mais aussi notre patrimoine régional comme les bords de l'Ouche, de la Norge, de la Tille, des points de vue mais aussi quelques châteaux et belles demeures de nos villages.

Un rendez-vous incontournable pour les Écureuils et pour moi, une satisfaction de voir que ces moments de partage, de convivialité aient trouvé un public fidèle...



#### 2025 en chiffres

**20 sorties organisées**

**14 randonneurs en moyenne par randonnée avec un point fort de 26 participants pour la sortie dans Dijon illuminée !**

**130 km parcourus environ par chaque participant ...**



« La pluie du matin réjouit le pèlerin », c'est le dicton que se sont appliqués les randonneurs, mardi 3 février, sachant qu'une part de galette récompenserait leurs efforts à l'issue de cette marche pluvieuse...

Bravo aux...

10 Écureuils pour les 6,3 km à la Combe à la Serpent,

11 marmottes et 28 chamois pour les parcours de 9,7 km autour du mont Afrique.



## Comprendre le prix en EHPAD.

Joël Molherat

Le coût d'un séjour en EHPAD<sup>1</sup> constitue un élément déterminant dans le choix de l'établissement. Il est essentiel de bien distinguer les différentes prestations incluses dans chaque partie du tarif et de comprendre les modalités de fixation des prix. Par ailleurs, certaines aides financières peuvent permettre de réduire le montant à régler.

À noter : la facturation en USLD<sup>2</sup> repose sur le même principe que celle appliquée en EHPAD.

Les EHPAD proposent trois prestations à leurs résidents, correspondant à des tarifications journalières propres :

- **L'hébergement.** C'est une prestation hôtelière : restauration (pension complète), mise à disposition d'une chambre, entretien des espaces privatifs et communs... **Le tarif hébergement journalier est à la charge du résident.**
- **L'accompagnement** du personnel formé qui intervient auprès des résidents, par exemple pour l'aide à la toilette, aux déplacements... **Le tarif dépendance journalier, est à la charge du résident et peut être en partie pris en charge par le conseil départemental dans le cadre de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) en établissement.**
- **La prise en charge médicale et paramédicale** quotidienne. Les EHPAD, établissements médicalisés, emploient du personnel soignant : médecin coordonnateur, infirmiers, aides-soignants... L'équipe soignante s'occupe de la prise en charge médicale quotidienne des résidents : distribution des médicaments, réalisations des pansements... **Le tarif soins journaliers à la charge de l'Assurance maladie.**

### PRISE EN CHARGE GLOBALE DU PATIENT



L'annuaire des EHPAD, avec ses fiches signalétiques, vous informera de leurs tarifs d'hébergement et de dépendance appliqués. En outre, un outil de comparaison des prix permet d'évaluer les coûts entre différents établissements sélectionnés.

Les tarifs d'hébergement peuvent varier selon les caractéristiques des chambres offertes par l'établissement, qu'il s'agisse d'une chambre individuelle, double, avec balcon ou d'une certaine superficie. Les prix affichés dans les fiches signalétiques EHPAD sur ce portail correspondent aux prestations minimales prévues à l'annexe 2-3-1 du code de l'action sociale et des familles. Chaque EHPAD est tenu de fournir ces services essentiels : accueil hôtelier (mise à disposition d'une chambre équipée d'une salle de bain, entretien et nettoyage, accès aux moyens de communication y compris Internet), restauration, blanchissage (entretien du linge plat et de toilette, marquage et nettoyage du linge personnel des résidents), animation et gestion administrative générale.

<sup>1</sup> Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

<sup>2</sup> Unité de Soins Longue Durée



**Le mode de fixation du prix d'hébergement varie selon le statut des places.** Pour les places habilitées à l'aide sociale, le montant est déterminé par le conseil départemental. En revanche, pour les places non habilitées à l'aide sociale, le gestionnaire de l'établissement détermine librement ce tarif. Les places habilitées à l'aide sociale sont spécifiquement destinées aux résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement.

Le contrat de séjour, signé lors de l'entrée dans l'établissement, doit mentionner le montant du prix d'hébergement. Ce tarif demeure fixe pendant toute l'année et fait l'objet d'une révision annuelle.

**Dans les établissements qui ne bénéficient pas de l'aide sociale, la réévaluation du prix d'hébergement suit un pourcentage d'augmentation fixé par arrêté ministériel chaque 1er janvier.**

Pour ceux habilités à l'aide sociale, le conseil départemental détermine le taux de revalorisation, dans la limite d'un pourcentage défini chaque début d'année par arrêté. Une hausse supérieure peut être appliquée si l'établissement réalise des travaux de rénovation ou de réhabilitation.

**Le GIR<sup>3</sup> (voir L'Echo des toits N° 18), fixé par le conseil départemental pour une durée d'un an, est calculé en fonction du niveau moyen de dépendance des résidents mesuré.**

Trois tarifs dépendance sont définis selon le niveau de perte d'autonomie des résidents.

- Tarif pour GIR 1-2 – Il constitue le niveau le plus élevé, réservé aux personnes nécessitant une assistance importante dans les actes de la vie quotidienne,
- Tarif pour GIR 3-4 – Il correspond à un niveau intermédiaire, pour les résidents ayant besoin d'une aide ponctuelle,
- Tarif pour GIR 5-6 – C'est le moins élevé. Il concerne les personnes considérées comme autonomes.

Ces trois tarifs dépendance figurent sur les fiches signalétiques des EHPAD disponibles dans l'annuaire du portail.



**Chaque mois, le résident doit payer une facture composée de deux éléments :** le coût de l'hébergement et le tarif dépendance. Les personnes éligibles à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), c'est-à-dire celles dont la perte d'autonomie est évaluée en GIR 1, 2, 3 ou 4 et dont les revenus sont inférieurs au seuil réglementaire (2 799,19 €/mois en 2025), paient uniquement le tarif dépendance applicable aux GIR 5-6. Ce tarif correspond au minimum que doit verser un résident en EHPAD.

L'APA prend en charge la différence entre le tarif dépendance applicable à leur GIR et celui réservé aux GIR 5-6. En outre, le tarif GIR 5-6 peut être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

<sup>3</sup> Groupe Iso Ressources.

### Trois dispositifs publics permettent d'accompagner le règlement des frais d'hébergement et du tarif dépendance :

- L'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH), accessible si l'établissement est habilité à recevoir ses bénéficiaires,
- Les aides au logement, qui concernent exclusivement la part d'hébergement de la facture,
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), applicable au tarif dépendance pour les résidents classés en GIR 1-2 et 3-4. *Les personnes relevant des GIR 5-6 ne sont pas éligibles à l'APA.*

Ces aides peuvent être cumulées. Leur attribution dépend des ressources du demandeur pour l'ASH, les aides au logement et l'APA, ainsi que du degré de perte d'autonomie pour l'APA. De plus, une réduction fiscale est envisageable pour les résidents imposables.

Les chèques énergie sont acceptés en EHPAD. Pour en bénéficier, les résidents doivent transmettre leur chèque énergie au gestionnaire de l'établissement, qui déduira directement son montant de la redevance incluant les frais énergétiques. Le gestionnaire sollicite ensuite le remboursement auprès de l'Agence de services et de paiement.

Le solde restant dû, ou reste à charge, par le résident correspond au tarif, déductions faites des aides publiques.

### La réduction d'impôt en établissement d'hébergement

**Les montants pris en compte** pour calculer cette réduction d'impôt sont les dépenses supportées durant l'année précédant l'année de déclaration, pour payer les frais liés à la dépendance (exemple pour l'aide à la toilette, aux déplacements...) et d'hébergement à la condition que ces dépenses s'ajoutent à celles liées à la dépendance.

Il n'y a pas de condition d'âge pour cette réduction d'impôt. Les dépenses de soins et les dépenses d'hébergement seules (c'est-à-dire sans dépenses liées à la dépendance) ne sont pas prises en compte au titre de la réduction d'impôt.

Il faut déduire de ces montants les éventuelles aides perçues pour régler ces dépenses : aides au logement et APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

**La réduction d'impôt** est égale à 25 % des sommes réglées pour l'hébergement et la dépendance durant l'année avec un plafond à 10 000 € par personne hébergée. Le montant maximal de réduction d'impôt s'élève donc à 2 500 € par an et par personne hébergée. Il faut déduire du montant que vous déclarez les aides éventuellement perçues : APA et aides au logement.

**Depuis la mise en place du prélèvement à la source**, les contribuables perçoivent en janvier une avance égale à 60 % du montant de certaines réductions et de certains crédits d'impôt qui leur ont été accordés lors de la liquidation de l'impôt afférent aux revenus de l'avant-dernière année (revenus 2024 pour l'avance versée en janvier 2026). Cette avance concerne notamment les dépenses d'accueil dans un EHPAD.

L'avance versée en janvier sera régularisée la même année lors de la liquidation de l'impôt sur le revenu (impôt sur les revenus de l'année 2025 pour l'avance versée en janvier 2026).

**Cumul de la réduction d'impôt** en établissement avec le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile. La réduction d'impôt en établissement peut se cumuler avec le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile lorsque l'un des membres d'un couple marié ou pacsé est hébergé dans un EHPAD tandis que l'autre emploie un salarié à son domicile pour l'aider.

Toutes les infos sur <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>



*Suite des Brèves de l'ARCEA de la page 5 - Les Archives départementales*

L'histoire de ce bâtiment continue avec l'acquisition de l'immeuble par le Conseil général de la Côte d'Or, en 1832, pour y installer les archives départementales.

Olga Ponchet, directrice adjointe des archives, nous<sup>1</sup> a guidés dans les salles fermées au public, où sont conservées les Archives départementales.

Créées en 1792 dans chaque département, qu'abritent les Archives départementales ?

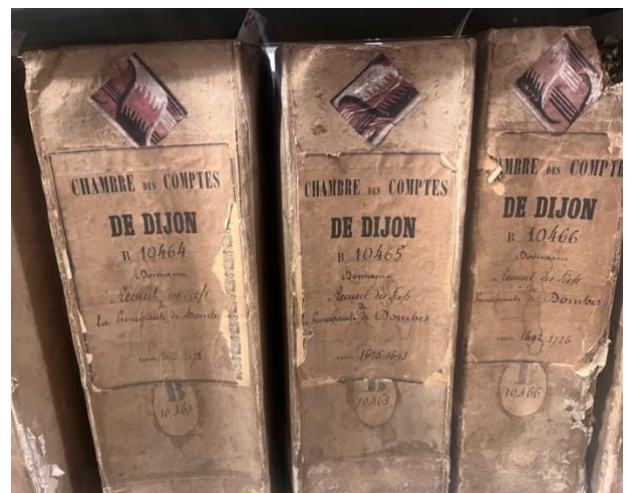
Les documents issus des administrations départementales et régionales, des communes, des établissements hospitaliers, ainsi que les archives privées émanant de particuliers, d'associations ou d'entreprises, les actes conservés par les greffes du Tribunal, les archives notariales, ecclésiastiques, et les titres de propriété revêtent un intérêt particulier pour l'étude de l'histoire de la Côte d'Or et de la Bourgogne.

Parfois certains documents sont retrouvés sur des sites de vente en ligne. Ils sont alors revendiqués par les services d'archives, partout en France. Le code du patrimoine prévoit des dispositions pénales pour la personne qui vendrait des documents d'archives. La peine est passible d'un an d'emprisonnement de 15 000 € d'amende.

A Dijon, dix archivistes, chacun/e avec un secteur déterminé, se partagent les 15 km linéaires de la rue Jeannin et les 19 km de l'annexe du quai Gauthey, des archives départementales de la Côte d'Or.

Les salles, où sont conservés les documents, disposent d'une double façade, assurant une hygrométrie stable qui favorise leur préservation. Un plan de sauvegarde prévoit, en cas d'incendie, de prioriser le sauvetage des pièces les plus précieuses, identifiées à l'avance, comme les parchemins ou certains documents dont l'encre fragilise le support.

La plupart des documents papier sont désormais numérisés, et leur conservation est assurée par deux data centers situés sur des sites distincts. Par ailleurs, un projet d'intelligence artificielle visant à automatiser la lecture de textes, notamment en latin ou en vieux français, est en cours d'étude.



<sup>1</sup> Plus de 20 participants enchantés par cette visite passionnante

## 14-18 : Le camp américain d'Is-sur-Tille

Dominique Loiseau

### Rappel historique

1917, la Grande Guerre dure depuis trois ans sans issue décisive, engendrant des crises morales, sociales et politiques des deux côtés du conflit. L'armée française, épuisée, subit à nouveau, au Chemin des Dames, une insupportable hécatombe. Lassés par des combats terriblement meurtriers et insensés, certains soldats refusent désormais de se battre.

L'annonce de l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique redonne espoir aux soldats et à leurs familles, et convainc les dirigeants que la fin du conflit mondial devient envisageable. Jusqu'alors, le président des États-Unis, Woodrow Wilson<sup>1</sup>, avait adopté une politique de neutralité afin de préserver l'unité nationale d'un pays dont un habitant sur quatre a des origines sur le vieux continent.

Cependant, les provocations allemandes au début de 1917 ébranlent la confiance américaine dans une résolution pacifique par la négociation. La guerre sous-marine à outrance décrétée par l'Allemagne en janvier et l'affaire du télégramme Zimmermann vont contraindre les Etats-Unis à entrer en guerre. Le 2 avril 1917, le président Wilson soumet au Congrès la demande d'entrée en guerre, invoquant les valeurs humanistes américaines et le lien historique qui lie son pays à la France. Il s'exprime ainsi : *"Nous devons lutter pour la paix du monde et la liberté de ses peuples, y compris celle du peuple allemand. [...] Le droit est plus précieux que la paix. Le jour est venu où l'Amérique doit verser son sang et utiliser sa puissance pour les principes qui l'ont fait naître."* Le 6 avril 1917, le Congrès vote la guerre contre l'Allemagne.

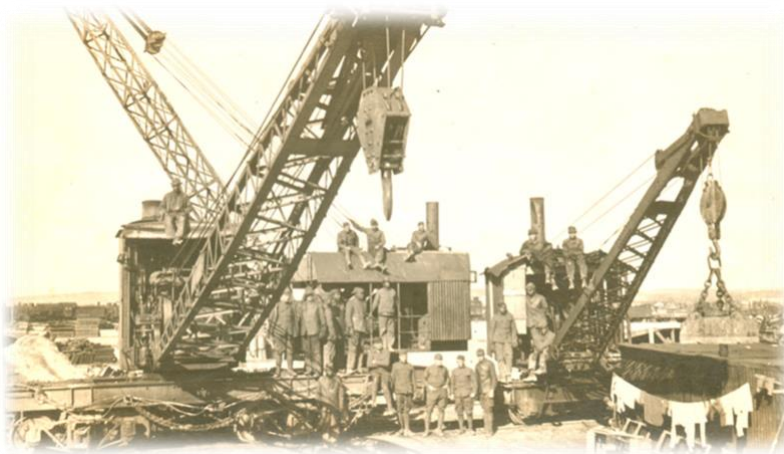
Les Etats-Unis mettent alors en place leur appareil militaire, pour la première fois dans un conflit mondial. Initialement constituée de 200 000 hommes, l'armée américaine atteint près de 4 millions de soldats en novembre 1918. Afin d'acheminer l'ensemble des troupes et des approvisionnements débarqués dans les bases maritimes françaises, les Américains ont dû créer des ports, des camps et des gares reliés par des voies ferrées. En octobre 1917, le 16ème Régiment du Génie de l'armée américaine débute, à Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille, les travaux qui mèneront à la création de la base avancée n°1 *Advance Engineer Supply Depot N°1* appelé également le camp américain Williams. Implanté aux confins de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne, le camp d'Is-sur-Tille a été choisi pour sa superficie plane et sa proximité avec un réseau ferroviaire adapté, facilitant l'arrivée des soldats depuis les ports français de Rochefort, Nantes, Saint-Nazaire et Brest.

---

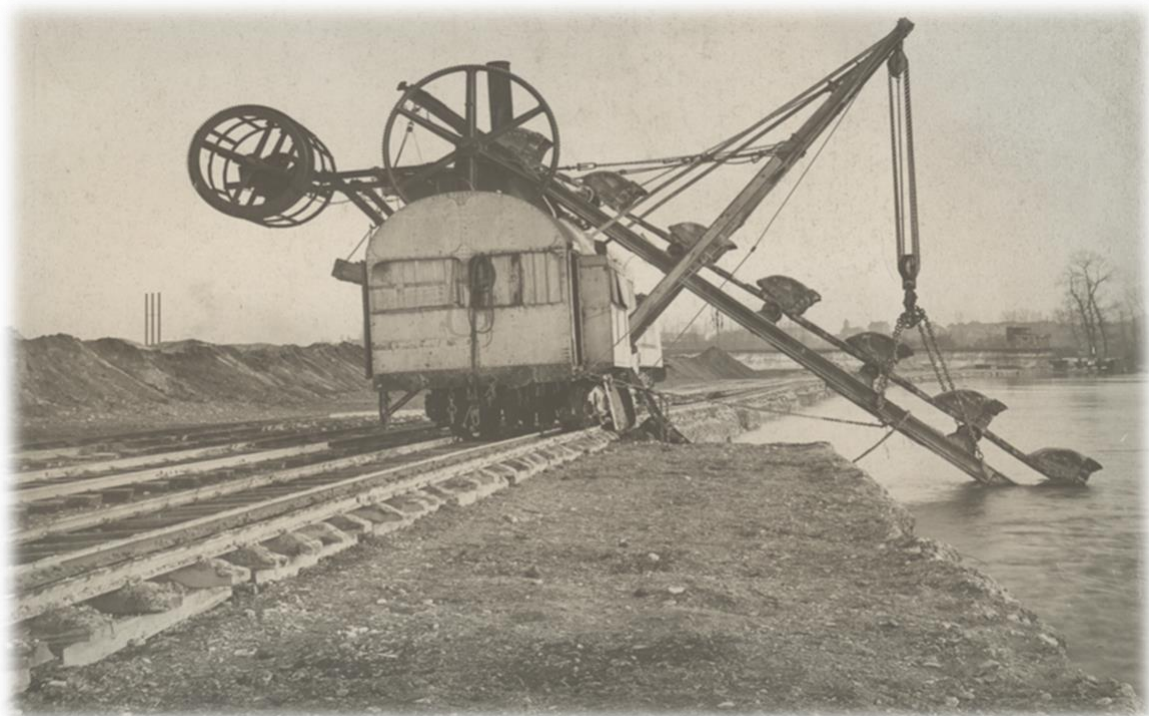
<sup>1</sup>Thomas Woodrow Wilson, né à Staunton (Virginie) le 28 décembre 1856 et mort à Washington le 3 février 1924, est un homme d'État américain. Il est président des États-Unis du 4 mars 1913 au 4 mars 1921.

## Le camp américain Williams

Les travaux de construction commencent fin septembre 1917. En même temps que les installations ferroviaires, des baraques et des hangars sont rapidement construits car il fallait abriter hommes et matériel. À la fin de l'année, plus de 5 500 hommes s'activent sur le gigantesque chantier dans des conditions de travail et d'hébergement extrêmement rudes. En effet, tous vivent au départ sous des tentes pendant une période pluvieuse accompagnée de froid et d'humidité, dans une boue omniprésente. La construction demande des semaines en raison des expropriations des terrains destinés à accueillir le camp Williams.



Dans un premier temps on aménage près de 32 kilomètres de voies ferrées étroites et 95 kilomètres de voies normales avec deux faisceaux de 16 et 25 voies dont sept pour les trains ambulance et deux pour le ravitaillement des troupes de passage ainsi que 30 kilomètres de quais et de nombreux aiguillages. Pour construire ces voies ferrées, les marais de la Tille sont asséchés afin d'exploiter les bancs de graviers, notamment en bordure immédiate de la gare, sur des profondeurs pouvant dépasser les 3 à 4 mètres. Des excavatrices ont, alors, été importées des États-Unis pour extraire les graviers utilisés comme ballast.



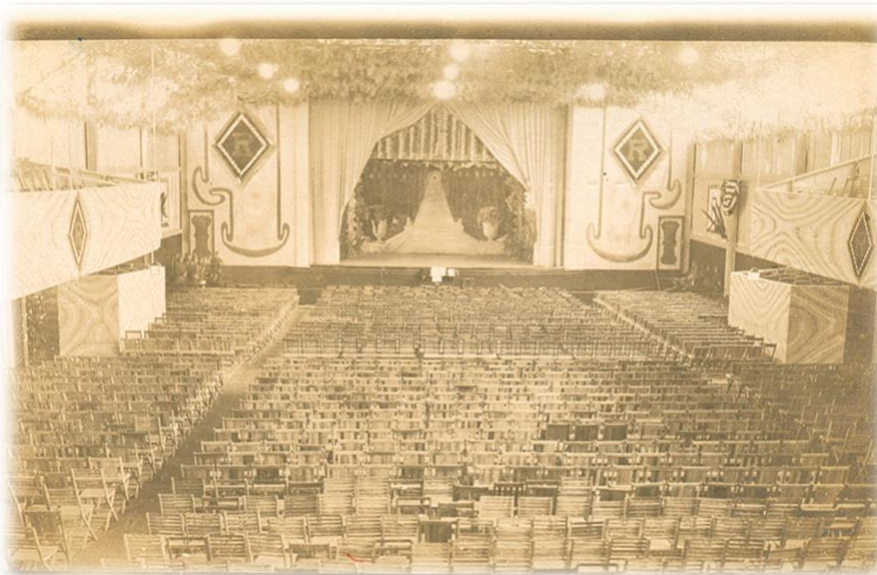
Un lac, aujourd'hui localisé à Marcilly-sur-Tille, est même creusé à force d'extractions. Les excavations sont rapidement rebouchées avec des matériaux abondants provenant principalement de l'activité ferroviaire, dont les scories et le mâchefer issus de la vidange des nombreuses machines à vapeur qui transitaient par la gare.



Des faisceaux de garages<sup>2</sup> utilisés par les troupes américaine et française sont ensuite construits afin d'installer des ateliers de réparation ainsi que de nombreux aménagements nécessaires à la vie quotidienne. Ces aménagements, construits en bois, n'étaient pas faits pour durer. Un hôpital de 500 lits est édifié ainsi que des baraques de logement d'une capacité d'accueil de 5 000 officiers et 18 000 soldats qui logent durablement dans le camp Williams et s'occupent de sa gestion.

Une boulangerie, *The greatest bakery in the world*, en français, la plus grande boulangerie au monde, est, elle aussi, installée. Elle occupe deux bâtiments en acier et utilise des pétrins mécaniques, des fours au fuel et des machines réfrigérantes afin d'approvisionner un million de soldats au front chaque jour.

Pour compléter ce camp, des dépôts destinés au stockage des marchandises sont bâtis, ainsi qu'une usine électrique alimentant la totalité du camp, et enfin, un parc de loisirs avec un théâtre de 1 800 places, des cinémas, une bibliothèque, une salle et des terrains de jeux gérés par le YMCA, Unions Chrésiennes de Jeunes Gens.



En moins de six mois, les Américains ont établi une base de 20 hectares à Is-sur-Tille. À l'armistice, le site comptait 175 km de voies, 390 entrepôts, 250 baraquements et plus de 600 quais. De 1917 à 1919, près de deux millions de soldats et 4 millions de tonnes de fret sont passés par ce camp, qui a ravitaillé jusqu'à 796 000 hommes et 122 000 animaux répartis sur 108 points de destination.

<sup>2</sup> Éléments du groupe des voies de service, généralement parallèles à la voie principale, situés dans les gares ou faisceaux de service, permettant au train lent (garage) de se placer et au train rapide de poursuivre sa marche sans ralentissement.

Le camp Williams n'accueille pas seulement 2 millions d'officiers et soldats américains et français, des contrats entre la population locale et les Américains sont signés, pour permettre à des infirmières, des prêtres, des postiers, et diverses mains d'œuvre d'y travailler, sans compter les prisonniers allemands contraints et surveillés qui participent, eux aussi, à la vie sur le camp Doughboy<sup>3</sup>.

En août 1918, la bataille de Saint-Mihiel se prépare. A cette période, la base américaine ravitaille près de 796 000 Américains et 240 000 Français, 122 000 animaux et répartit ses envois entre 46 gares et 62 autres destinations. Au total près de deux millions de soldats américains, pour la plupart très jeunes, et environ quatre millions de tonnes de marchandises (denrées et matériels militaires) transiteront par Is-sur-Tille entre l'automne 1917 et le printemps 1919. Plus de 130 000 soldats américains laisseront leur vie dans ce conflit mondial, sans compter ceux qui rentreront blessés, mutilés dans leur chair et leur âme. 238 d'entre eux sont morts à l'hôpital N°41 du camp américain à Is-sur-Tille. Dès 1923 la ville d'Is-sur-Tille n'oubliera pas de graver leurs noms sur son monument aux morts aux côtés des Issois morts pour la France. Le territoire d'Is-sur-Tille a été le témoin d'une logistique américaine incroyable et de la naissance d'une grande puissance.



Aujourd'hui, il ne reste plus rien du camp américain d'Is-sur-Tille. Seuls quelques vestiges sont encore présents à travers champs et bois de la commune tels que le vestige d'une cheminée, quelques tracés de voies ferrées ou encore un réservoir d'eau. Une stèle a été mise en place par le Rotary Club et la ville d'Is-sur-Tille afin de commémorer le camp Williams. Sur le monument aux morts de la commune, un hommage aux Américains est présent à travers un médaillon de Pershing. Tous sont inscrits individuellement sur le monument.

En 2017, 100 ans après l'entrée en guerre des Etats-Unis la ville d'Is-sur-Tille rend hommage à tous ces soldats américains venus défendre des valeurs de liberté et leur adresse une éternelle reconnaissance.

**Sources :** Société d'Histoire Tille-Ignon.

<sup>3</sup> « Doughboy » était un surnom populaire pour le fantassin américain pendant la Première Guerre mondiale

## Les potins de la marmotte

### Souvenirs d'enfance

Pierre DE CONTO

Il y a quelque temps déjà, alors que la vie reprend au village, une ferme confie parfois à un gamin la garde hors clos de quelques vaches. J'accompagne souvent celui-ci, pour le meilleur et pour le pire... Je n'ai pas un penchant avéré pour les bestiaux cornus, mais la fermière ne manque jamais d'armer son « vacher » d'une musette abondamment garnie dont nous partageons toujours le contenu avec félicité. Non seulement nous pouvons recouvrir les tranches de pain (*les rôties*) de beurre frais, mais nous pouvons y ajouter de la confiture !!! Il serait abusif de dire que nous avons eu faim durant les heures sombres, mais, avec un peu de volonté, la gourmandise s'apprend à tout âge.

Un petit étang jouxtant la pâture nous invitait souvent à y jeter une ligne et nous avons appris très vite que l'on ne peut être à la fois au four et au moulin : les vaches quittaient alors le pré pour les champs de betteraves proches... Mais quelle sérénité quand celles-ci se contentaient bêtement de ruminer ! Leur émanation régulière de méthane, aujourd'hui proscrite par maints esprits éclairés, témoignait de leur bonne santé et était le cadet de nos soucis. A l'époque, nous faisions de l'écologie « naturellement », sans aller chercher midi à quatorze heures et les vaches de chacun étaient bien gardées... ou presque ! Le plan d'eau était entouré de roseaux ou d'arbrisseaux d'où les martins-pêcheurs au plumage coloré nous observaient avec une suffisance de blancs-becs, bien que ceux-ci fussent noirs. Les nénuphars (*qui s'orthographiaient encore avec un « ph »*) offraient leurs larges feuilles au bon vouloir des grenouilles qui coassaient à tue-tête quand nous pêchions à leur barbe, avec un souci évident (?) de ne pas priver les brochets du menu fretin que ... nous ne parvenions pas à prendre. Nous nagions souvent dans ces eaux troubles, le terme « nager » étant peut-être exagéré. D'ailleurs, la question ne se posait pas vraiment de savoir qui, de nous ou des batraciens, avait appris la brasse à l'autre. Loin d'être inconscients, nous étions plutôt précoces (??) : nous n'informions jamais nos parents de ces baignades hasardeuses, par souci de ne pas les angoisser...

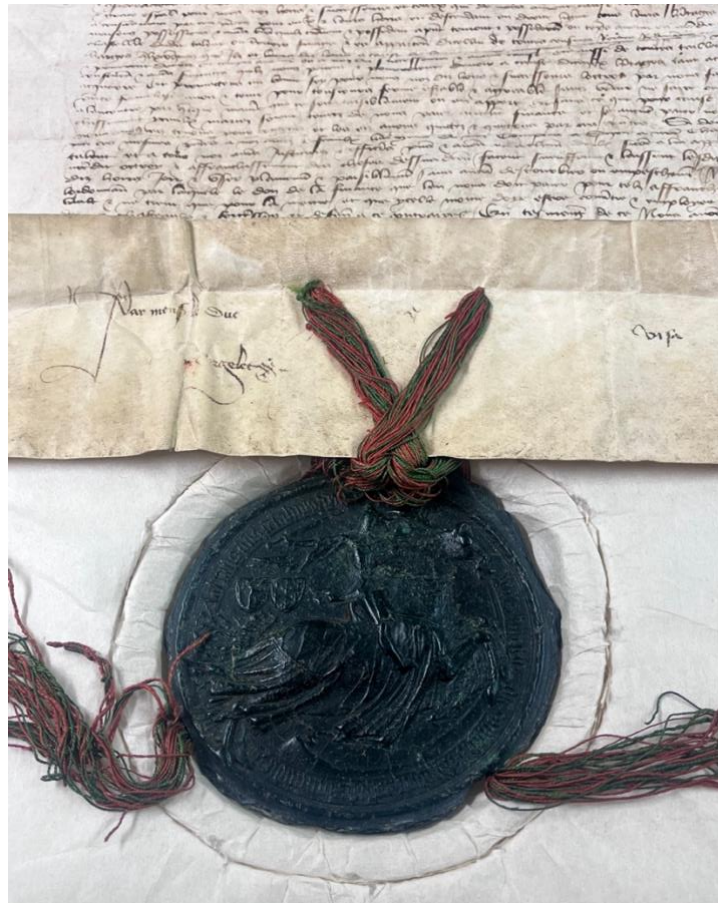
Quelques années plus tôt, alors que la guerre sévissait encore, nous avions trouvé ici, cachés dans les roseaux et protégés par une toile de camouflage, une arme et des chargeurs. Le hasard, dont on dit parfois qu'il fait bien les choses, a voulu que nous nous intéressions à cette trouvaille non pas au bord de l'eau – à l'abri des regards – mais sur un muret de la route qui surplombait l'étang. Des policiers au passage providentiel saisirent l'arme à l'instant où nous allions engager un chargeur, avec le risque probable d'un tir non maîtrisé.



Pour être exhaustif, il nous était déjà arrivé de jouer avec le feu en jetant une balle de fusil dans le foyer de la cuisinière en fonte de la grand-mère de mon

compagnon de misère. Quand les cercles concentriques - qui, par temps calme, recueillaient les gamelles - ont éclaté, ce ne fut pas de rire. La grand-mère elle-même nous fit comprendre que nous n'avions pas le même humour ! C'était cependant une brave dame qui élevait son petit-fils de souche parisienne. Cette précision suffit sans doute à expliquer pourquoi ce dernier, un peu plus âgé que moi, ne savait pas encore « faire du vélo ». Alors que je tentais de l'initier au mieux avec, à la fois, le vélo de mère-grand et la patience d'un chat à qui on coupe les moustaches, force était de constater qu'il ne parvenait pas à garder les pieds sur les pédales. Qu'à cela ne tienne, dans tous les sens du terme ! Je le fis s'adosser à un arbre, bien positionné sur le cycle et les pieds bien en place sur les pédales. Les cale-pieds n'ayant pas encore été inventés, je lui ficelai solidement lesdits pieds après lesdites pédales. Une fois le vent en poupe, l'équipage commença à tanguer de la droite à la gauche et... vice-versa, puisqu'il versa avec détermination dans un fossé très profond et abondamment garni de hautes orties. Le short n'était pas vraiment adapté à un tel environnement dont il était d'autant plus difficile de s'extraire que les pieds étaient toujours amarrés à la bécane. Cette séquence aurait pu avoir davantage de ... piquant car, avec plus d'attention, j'aurais pu remarquer que mon apprenti ne gardait pas toujours les mains sur le guidon : j'aurais encore pu jouer de la ficelle pour pallier ce détachement pour le « volant » ! Il va sans dire que la poursuite de cette formation fut quelque peu différée. Qui sait si nous ne pressentions pas déjà la nécessité de préserver désormais la biodiversité qui, outre les orties, trouvait déjà refuge dans nos fossés ?

En ces temps reculés, il va sans dire que nous n'étions pas nantis. Nous nous contentions de peu, mais les mots - amitié, solidarité, partage - voire ... attachement - avaient un sens. Nous respections la nature, simplement, sans couper les libellules en quatre pour connaître leur religion. Ce passé-simple - fut quelque part la chance de notre vie : un rien nous fait toujours plaisir et, en mesurant le sens des mots, nous pensons que nous avons vécu une belle époque.



Sceau de Jean-Sans-Peur  
Archives départementales de la Côte d'Or

Conférences, ateliers, concerts, rencontres sont organisés régulièrement  
par les Archives départementales

Découvrez le programme et bien d'autres informations encore  
sur

<https://archives.cotedor.fr/v2/site/AD21/Accueil>

Comité de Rédaction  
Impression/Reproduction  
Envoi du courrier  
Nombre d'exemplaires  
©  
Dépôt légal

Membres du bureau ARCEA de Valduc  
CEA Valduc  
Claudette Muller, Patrick Valier-Brasier  
460  
ARCEA de Valduc  
ISSN 2741-0633

Le numéro 20 de l'Écho des Toits paraîtra première quinzaine de juin

En attendant, restez informés sur

<https://arceavalduduc.fr/> et sur <https://arcea-national.org>

Nous écrire : [com.arcea.va@gmail.com](mailto:com.arcea.va@gmail.com)